

URBANITÉS

DÉBATS PUBLICS AUTOUR DU THÈME DE LA VILLE

Organisation: sia section vaud / Programme complet: www.vd.sia.ch

MAÎTRE DE L'OUVRAGE, ARCHITECTE: QUI PILOTE LE PROJET ?

LUNDI 7 DÉCEMBRE 2015, 18H30

Aula du collège de Villamont, Lausanne,
entrée par l'avenue de Villamont 4

Intervenants

Me BLAISE CARRON

Avocat, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier,
professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel

GWILHERM DURÉ

Chef de projets construction, Techdata SA, Lausanne

GUSTAVE MUHEIM

Président de Lausanne Région, syndic de Belmont-sur-Lausanne,
membre du comité de l'Union des communes vaudoises

Modératrice

CHRISTIANE VON ROTEN

Architecte EPFL SIA, PONT12 architectes SA

La gestion d'un projet de construction, scolaire par exemple, est complexe. Et comme le dernier rapport de la Cour des comptes du canton de Vaud le fait remarquer, les communes rencontrent souvent des difficultés pour organiser, assurer le suivi et la maîtrise du projet et des coûts.

Le pilotage d'un projet est donc crucial. Reste à savoir qui l'exerce. Le maître de l'ouvrage ou l'architecte ? Pour leurs projets d'envergure, les communes font appel à des spécialistes appelés RMO (représentant du Maître de l'ouvrage), BAMO (bureau d'assistance au maître de l'ouvrage). Qui sont-ils et qu'offrent-ils ? Ces « intermédiaires » parent-ils au manque de compétence des maîtres d'ouvrages ou au manque d'engagement des architectes ? Sont-ils des interlocuteurs incontournables ? Leurs prestations renchérissent-elles le coût de construction ou, au contraire, sont-elles garantes de l'économicité du projet ? Les architectes doivent-ils être cadrés par ces intermédiaires ou sont-ils les partenaires de confiance des maîtres d'ouvrages ?

La clarification des tâches et responsabilités de chacun s'impose, car la confiance mutuelle est l'un des fondements de la réussite d'un projet.